VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.
Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).
Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.
Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.
Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.
Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.
Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.
Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 42

MISE A DISPOSITION DU POLE ACCUEIL GESTION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE UNITE ENTRETIEN LOCAUX DU CONSERVATOIRE EMMANUEL CHABRIER AU PROFIT DU CENTRE CAMILLE CLAUDEL DE LA VILLE DE CLERMONT FERRAND : REGULARISATIONS 2020 ET PREVISIONS 2021

Suite au transfert, à compter du 1er septembre 2019, du Conservatoire Emmanuel CHABRIER et du Centre Blaise Pascal, l'unité d'entretien des locaux du conservatoire est, désormais, un service de la Métropole, mis à disposition de la Ville de Clermont-Ferrand pour assurer l'entretien des locaux du Centre Camille CLAUDEL, qui restent situés dans l'enceinte du même bâtiment.

La convention de mise à disposition de service descendante a été approuvée par le Conseil Métropolitain du 28 juin 2019 et par le Conseil Municipal du 27 septembre 2019.

La convention prévoit l'élaboration d'une fiche sectorielle prévisionnelle pour l'année en cours et, si une différence apparaît entre la prévision et le montant constaté dans le compte administratif et validé par la collectivité bénéficiaire, l'élaboration d'une fiche sectorielle de régularisation pour l'année précédente.

En 2020, le coût prévisionnel pour l'année était estimé à 54 348 €. Le coût réel s'élève à 51 363 €. La régularisation s'élève donc à 2 985 € en faveur de la Ville.

Le coût prévisionnel 2021 est estimé à 50 895 €.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission :

- d'approuver les dispositions de la fiche sectorielle 2020 jointe en annexe afin d'effectuer les régularisations nécessaires ;
- d'approuver les dispositions de la fiche sectorielle avec le coût prévisionnel 2021 afin d'émettre les mandats correspondants.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT. 2021

Pour le Maire,
l'Adjointe aux Finances,

Marion CANALÈS

Fiche sectorielle de mutualisation - Réel 2020

Mise à disposition du Pôle Accueil Gestion Administrative et Technique
Unité entretien locaux du Conservatoire Emmanuel CHABRIER
au profit du Centre Camille CLAUDEL de la Ville de Clermont-Ferrand

Délibération du Conseil de la métropole du 28 juin 2019
Délibération du Conseil municipal du 27 septembre 2019

Pour Clermont Auvergne Métropole

Direction / Service mis à disposition : Pôle Accueil gestion administrative et technique
Unité entretien locaux du Conservatoire Emmanuel CHABRIER
Directeur / Chef de service : Claire CESARETTI
Référent avec la ville de Clermont-Ferrand : Claire CESARETTI

Pour la Ville de Clermont-Ferrand

Direction / Service de rattachement : Direction de l'Animation Socioculturelle et de la Vie Associative
Directeur / Chef de service : Christophe GAGNON
Référent avec Clermont Auvergne Métropole : Iria DE CASTRO

Objet de la mise à disposition

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'entretien des locaux du Centre Camille CLAUDEL, situés dans l'enceinte du centre Blaise PASCAL.

Il est entendu que la Métropole prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants réels pour l'année 2020

	ETP	Masse salariale (toutes charges incluses)	Dépenses affectées directement	Total
Entretien des locaux PREVU 2020		50 451 €	3 898 €	**54 348 €**
Entretien des locaux REEL 2020	1,4	50 316 €	1 048 €	**51 363 €**

En 2020, le montant prévu de cette mise à disposition s'élève à 54 348 €.

Le montant réellement engagé est de 51 363 €.

En conséquence, il est nécessaire de procéder à une régularisation de 2 985€ en faveur de la ville.

Fiche sectorielle de mutualisation - Prévisionnel 2021

Mise à disposition du Pôle Accueil Gestion Administrative et Technique
Unité entretien locaux du Conservatoire Emmanuel CHABRIER
au profit du Centre Camille CLAUDEL de la Ville de Clermont-Ferrand

Délibération du Conseil de la métropole du 28 juin 2019
Délibération du Conseil municipal du 27 septembre 2019

Pour Clermont Auvergne Métropole

Direction / Service mis à disposition : Pôle Accueil gestion administrative et technique
Unité entretien locaux du Conservatoire Emmanuel CHABRIER
Directeur / Chef de service : Claire CESARETTI
Référent avec la ville de Clermont-Ferrand : Claire CESARETTI

Pour la Ville de Clermont-Ferrand

Direction / Service de rattachement : Direction de l'Animation Socioculturelle et de la Vie Associative
Directeur / Chef de service : Régis BESSE
Référent avec Clermont Auvergne Métropole : Iria DE CASTRO

Objet de la mise à disposition

La présente mise à disposition est réalisée en vue de concourir à l'entretien des locaux du Centre Camille CLAUDEL, situés dans l'enceinte du centre Blaise PASCAL.

Il est entendu que la Métropole prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la continuité de service.

Détail des montants prévisionnels pour l'année 2021

	ETP	**Masse salariale (toutes charges incluses)**	**Dépenses affectées directement**	**Total**
Entretien des locaux PREVU 2021		50 718 €	177 €	**50 895 €**

Pour l'année 2021, le montant prévu de cette mise à disposition s'élève à 50 895 €.